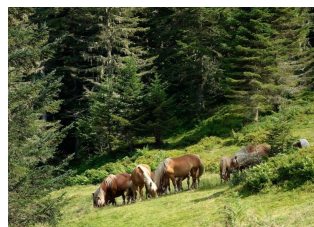


LETTRE D'INFORMATION

Numéro 40 - Février 2023



CALENDRIER DES EVENEMENTS A NE PAS MANQUER



ASSEMBLEE GENERALE SECTION EQUINE

Nous vous convions à l'AG de la section équine du GDS 38 le lundi 20 février 2023 de 10h00 à 12h00 à Rives.

C'est l'occasion de partager un moment convivial, le buffet est offert le midi !

Merci de vous inscrire auprès du GDS38
(09 74 50 85 85)



FORMATION ELEVEUR INFIRMIER PETITS RUMINANTS

2 formations - 2 localisations :

- Animée par Michel BOUY à *Nantes-en-Ratier* le **Mercredi 1er mars 2023**. Info et inscription [ici](#)
- Animée par Michel BOUY à *Theys* le **Judi 9 mars 2023**. Info et inscription [ici](#)

REDYNAMISER LES CANTONS !

Telle était la volonté du bureau du GDS pour cette fin d'année 2022.

Pour ce faire, le GDS a pris les choses en mains : contact de chaque président cantonal, réservation d'une date, d'un lieu, envoi des invitations, etc.

17 réunions ont été organisées entre le 2 décembre 2022 et le 20 janvier 2023, pour 37 cantons.

Parmi ces 37 cantons, 34 devaient renouveler leur bureau. Malheureusement, cela a été impossible pour certains d'entre eux, faute de participants.

Il est important pour le GDS d'avoir des représentants pour tous les cantons : cela permet à chaque secteur de se faire représenter et de faire entendre sa voix lors des CA. Le GDS est une association dirigée par les éleveurs, se sont les représentants cantonaux qui siègent au CA qui valident ou non les choix, les orientations et les stratégies travaillées par le bureau et les salariés du GDS.

Si vous êtes intéressé pour être responsable cantonal n'hésitez pas à nous contacter !



GESTION DES DECHETS DE SOINS 2023

Les **éleveurs adhérents au GDS** sont invités à se rendre sur l'un des points de collecte mis en place dans le département aux dates et horaires fixés.

Attention, **l'inscription auprès du GDS 38** est obligatoire !
Nous ne collectons que des bacs pleins ou presque pleins. Si vous n'avez pas encore de bac, inscrivez vous pour en récupérer un lors de la collecte.



[VOIR LE PLANNING](#)

GESTION DU PARASITISME CHEZ LES PETITS RUMINANTS

Les sections ovines et caprines du GDS AuRA vous ont synthétisé les différents leviers qui existent pour gérer le parasitisme des petits ruminants à travers ces vidéos.

Le parasitisme peut avoir un impact majeur sur la production. L'objectif est de le maîtriser, via des traitements ciblés et une bonne gestion agronomique tout en permettant aux animaux de développer une immunité efficace contre les parasites.

La résistance des parasites aux antiparasitaires commence à poser de sérieux problèmes dans la gestion du parasitisme digestif des petits ruminants (chez les bovins aussi !). Si nous ne raisonnons pas nos traitements dès aujourd'hui alors nous ne pourrons plus gérer le parasitisme dans les années à venir.

Raisonné un traitement c'est possible, simple et économique.
Il suffit de traiter les bons animaux aux bons moments et avec les bons produits.

Et puisque des images valent mieux que des mots nous vous proposons de visionner cette vidéo :



PROPHYLAXIE BOVINE : BILAN A MI PARCOURS

Sur les **1877 interventions prévues entre le 1er octobre 2022 et le 30 avril 2023** au sein des cheptels allaitants isérois, **920 interventions ont déjà été réalisées.**

957 interventions reste donc à venir soit environ 50% des cheptels.

Pour rappel :

- **Les éleveurs ne détenant que des bovins de moins de 24 mois**, doivent prélever tous les bovins ayant entre 12 et 24 mois pour maintenir leur qualification IBR.
- **Les éleveurs n'ayant plus de bovins et qui ont cessé leur activité définitivement**, doivent envoyer la déclaration de cessation d'activité au service identification de la chambre d'agriculture de l'Isère afin que leur atelier soit fermé.



[EN SAVOIR +](#)

INFLUENZA AVIAIRE : GRANDE VIGILANCE EN ISERE

Un troisième cas d'influenza aviaire hautement pathogène a été mis en évidence sur une mouette trouvée morte à Saint-Pierre-de-Chandieu (Rhône).

Une zone nouvelle de contrôle temporaire (ZCT) est donc mise en place par arrêté préfectoral autour du lieu de découverte de la mouette : elle comprend les communes dans un rayon de 20 km.

En Isère, la ZCT concerne 68 communes : [plus d'informations ici](#)

Arrêté du 26 Janvier 2023 : [Visible](#)

[ICI](#)

Mesures de biosécurité : [Visible ICI](#)

La situation en France : [Visible ICI](#)



GESTION SANITAIRE DES ALPAGES

Lors des **mélanges de troupeaux**, les risques de transmission des maladies sont accrus. La mise en alpage est donc une période à risque pour la santé des bovins.

Le risque de transmission de maladies est important et la prévention, indispensable.

Pour la saison d'alpage 2023, le GDS avec le laboratoire et les responsables d'alpages poursuivent la procédure mise en place en 2021.

Retrouvez tous nos conseils, les procédures et les contacts utiles dans le mémo sanitaire de l'alpage 2023



LUTTE CONTRE LE FRELON ASIATIQUE

L'année 2022 a été une **année record dans la lutte contre le frelon asiatique**. Plus de 3660 nids ont été déclarés en AURA dont pas moins de 1320 uniquement en Isère ! Ce qui représente une augmentation de 83% de nids sur la région par rapport à 2021. Avec plus d'un tiers des nids dans notre département, nous détenons le record régional de destruction avec 900 nids de frelons asiatiques détruits.

Tout le département est dorénavant touché, même les zones de montagne épargnées jusqu'à présent. Ce niveau d'intervention est permis notamment car la destruction est **prise en charge à 100%** grâce à un co-financement entre le département de l'Isère et les communautés de communes.



Pour 2022, la campagne de destruction des nids de frelons asiatiques aura coûté près de 142 250 €. **Nous ne pourrions pas tenir longtemps cette cadence, tant en terme de temps de travail qu'en terme de financement.**

Ainsi, un nouveau moyen de lutte sera mis en place en fin d'hiver : **le piégeage des fondatrices.**

Le but étant de piéger un maximum de fondatrices pour limiter ensuite le plus de nids possible. Le piégeage est encadré par des **apiculteurs sur chaque commune**. Pas moins de 1500 à 2500 pièges seront installés sur tout le département autour des ruchers et des nids qui n'ont pas été détruits fin 2022.

Des **réunions publiques** sont organisées partout sur le territoire. Rapprochez vous de votre mairie pour connaître la date de la réunion de votre secteur. Bien sur, nous continuerons également la destruction des nids. Tous les axes de lutte doivent être mis en place pour espérer diminuer la pression exercée par le frelon asiatique sur les ruchers mais également sur la biodiversité et réduire le risque qu'il fait peser sur la population.

SOLUTIONS CONTRE ◀ LES RONGEURS ▶



**CONTACTEZ NOUS
AU 09 74 50 85 85**

1 RAT VU = 30 INDIVIDUS PRÉSENTS
1 COUPLE DE RATS = 600 INDIVIDUS PAR AN
1 RAT CONSOMME OU SOUILLE PLUS DE 150 KG D'ALIMENTS PAR AN



DECouvrez NOTRE GAMME
DE CLÔTURE PERMANENTE



**RESSORT DE
RÉGULARISATION
THERMIQUE**

Référence 20009600
11.9 € HT
14,28 € TTC



**FIL ELECTROMAX
ZINC
ALLUMINIUM**

Référence 20205300
124.6 € HT
149,52 € TTC
2.65 mm - 600M

TESTEUR DE CLÔTURE

Référence 20005000
14.33 € HT
17.20 € TTC



**PINCE DE
CLÔTURE**

Référence 20008000
12.58 € HT
15.10 € TTC



**ISOLATEUR DE
SOUTIEN W - PAR 25**

Référence 20308500
9.75 € HT
11,70 € TTC

DECouvrez NOTRE LARGE GAMME
DE POSTES BATTERIES ET SECTEURS

patura

POSTE SOLAR P140

Référence 20707140
449.08 € HT
538,90 € TTC



Site : agrodirect@agrodirect.fr
Courrier : 145 Espace des 3 Fontaines 38140 RIVES Tél : 09 74 50 85 85 choix 2

GDS ISERE

145 Espace Trois Fontaines 38140 RIVES | 09 74 50 85 85 | gds38@reseaugds.com

[Legal Notice](#) | [Privacy Policy](#) | [Unsubscribe](#)